

Dossier de presse

2025

MGEN. Première mutuelle des agents du service public
On s'engage mutuellement

mgen[★]
GROUPE **vyv**



Sommaire

Un positionnement unique
dans le paysage mutualiste

→ [Page 5](#)

Un acteur global
de santé

→ [Page 12](#)

Aux côtés des employeurs
publics pour la santé des agents

→ [Page 20](#)

La reforme de la protection
sociale complémentaire

→ Page 22

Un engagement historique
en faveur du progrès social

→ Page 24

Une politique RH
engagée et responsable

→ Page 29



Chapitre 1

Un positionnement unique dans le paysage mutualiste

MGEN, première mutuelle des agents du service public

Fondée en 1946, MGEN est aujourd'hui la première mutuelle des agents du service public.

Son positionnement est unique en France : MGEN gère l'assurance maladie et la complémentaire santé et prévoyance de près de 4,7 millions d'agents, actifs et retraités, et de leurs ayants-droit. Les agents couverts par la mutuelle relèvent de la fonction publique d'État, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière.

Avec sa filiale MGEN Solutions, la mutuelle accompagne aussi, via des contrats collectifs, 5935 structures et protège plus de 9000 personnels du secteur social et médico-social, du secteur hospitalier à but non lucratif, du divertissement, de la culture (animation, spectacle, sport) et du secteur de l'aide à domicile.

Enfin, MGEN propose des offres en santé, prévoyance et assistance internationale aux personnes travaillant, résidant ou se trouvant en situation de mobilité à l'étranger ou dans les collectivités d'outre-mer. Elle protège ainsi 300 000 personnes dans plus de 170 pays à travers le monde.

4,7 millions (près de)

assurés sociaux et adhérents

3 milliards

d'euros de chiffre d'affaires en 2024

Chiffres clés MGEN



3,5 millions d'adhérents pour leur complémentaire santé et prévoyance



5 935 structures



300 000 personnes travaillant, résidant ou en mobilité à l'étranger protégées



Plus de **9 000** salariés



2 200 militants



131 agences et espaces mutuels



Un acteur majeur de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Structure de l'ESS, MGEN est une société à but non lucratif : ses bénéfices ne sont pas reversés à des actionnaires mais redistribués pour près de 80 % des cotisations, et mis en réserve ou investis pour le reste, au bénéfice de ses adhérents.

Les offres santé et prévoyance qu'elle propose sont solidaires. Autrement dit, MGEN ne sélectionne pas ses adhérents sur la base de leur âge, de leur état de santé ou de leurs revenus, mais organise les solidarités entre actifs et retraités, faibles et hauts revenus ou encore entre malades et bien portants.

La gouvernance de MGEN est démocratique et représentative. Les adhérents participent à la définition des orientations stratégiques de leur mutuelle selon le principe démocratique : **« Un adhérent, une voix ».**

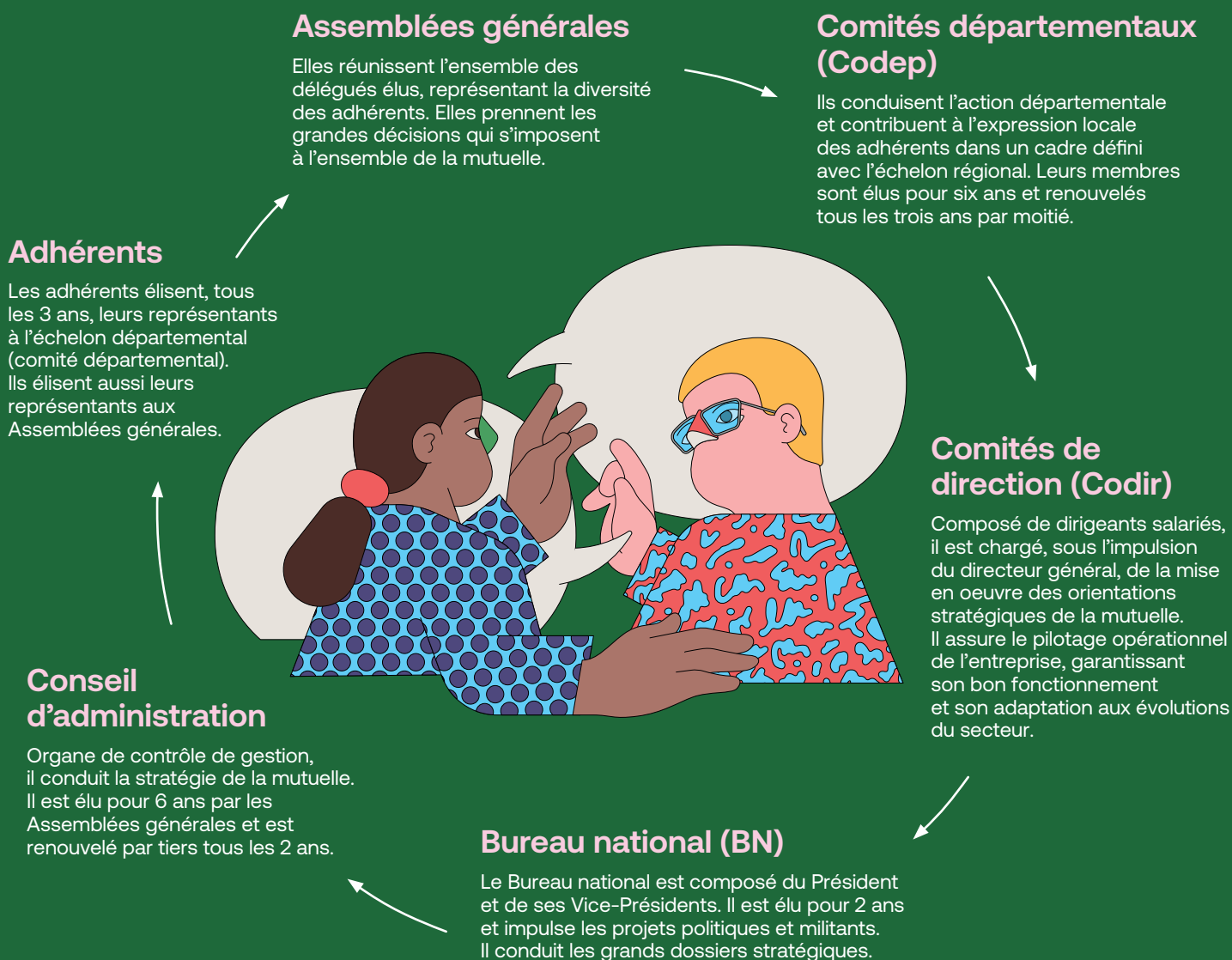
MGEN s'appuie sur une complémentarité militants/élus et salariés à tous les niveaux de son organisation.

Avec un ancrage territorial fort, MGEN a entamé une démarche d'évaluation de sa responsabilité territoriale d'entreprise.

La mutuelle a renforcé sa participation active au sein des organismes de représentations et de mise en œuvre des politiques publiques. Elle sensibilise, acculture, forme à l'ESS dès le plus jeune âge.

La gouvernance MGEN

Structurée autour d'un Conseil d'administration, d'Assemblées générales et de comités spécialisés, la gouvernance de MGEN s'appuie sur un réseau de militants élus qui incarnent les valeurs de solidarité et d'engagement. Cette organisation permet d'assurer une prise de décision collective, en phase avec besoins des adhérents et les évolutions du secteur de la protection sociale.



Une Raison d'Être sociale et solidaire



« Engagés pour le progrès social et la santé de tous, nous, collectif mutualiste au service de l'intérêt général, prenons soin les uns des autres tout au long de la vie »

Adoptée en juillet 2021, après sept mois de travaux collectifs ayant réunis élus, militants, adhérents et salariés, la Raison d'Être affirme avec fierté l'ADN mutualiste et les forces qui composent MGEN.

En cohérence avec son histoire et son avenir, elle guide la mutuelle dans ses choix ainsi que dans le développement d'activités conformes à son identité et sa vocation, tout en ouvrant des champs d'innovation.

La Raison d'Être éclaire la stratégie MGEN face aux enjeux actuels et futurs ainsi que ses engagements et ses actes dans la durée.

Afin de rendre cette Raison d'Être concrète et opérationnelle, MGEN a défini une stratégie RSE et une feuille de route à horizon 2027.

La démarche RSE s'incarne dans 20 objectifs structurés autour de 3 piliers :

- **Pilier n°1** : On s'engage pour le progrès social et la santé de tous
- **Pilier n°2** : On s'engage pour un développement éthique et responsable
- **Pilier n°3** : On s'engage envers les élus, les militants et les collaborateurs

La mutuelle prend des engagements concrets, avec des ambitions claires et des objectifs mesurables pour mettre en pratique son projet d'entreprise et accompagner de manière encore plus forte les évolutions sociales, sociétales et faire face aux enjeux environnementaux.

Les dirigeants



Matthias Savignac, Président

Matthias Savignac débute sa carrière en tant qu'enseignant et se spécialise rapidement auprès d'élèves en difficulté à Grenoble.

Il rejoint MGEN dès 2007 pour occuper le poste de délégué départemental de la section MGEN de l'Isère. Il devient administrateur national MGEN en 2011, puis administrateur délégué en charge des questions internationales et de l'évolution du réseau en 2013. Il intègre ensuite le Bureau national en 2015 en tant qu'administrateur délégué au développement commercial et aux relations internationales. Quatre ans plus tard, il devient l'un des vice-présidents de la mutuelle.

Le 8 juillet 2021, il est élu président de MGEN. Matthias Savignac a été délégué aux questions internationales au sein de la Fédération nationale de la Mutualité française (FNMF) entre 2014 et 2021 et vice-président de l'Association internationale de la Mutualité (AIM) entre 2014 et 2023. Il préside le Réseau Éducation et Solidarité depuis 2015. Au sein du Groupe VYV, il est vice-président délégué et président de VYV Invest depuis 2021.



Christian Cochennec, Directeur général

Christian Cochennec est ingénieur agronome diplômé de l'École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse (ENSAT) et titulaire d'un DEA de l'Institut National Polytechnique de Toulouse. Il débute sa carrière dans le secteur de l'assurance chez Groupama, où il occupe successivement des fonctions de direction en souscription, sinistres, technique et informatique au sein de plusieurs caisses régionales.

En 2009, il est nommé Directeur Général de Groupama Loire Bretagne. Il rejoint ensuite Groupama SA en 2015 en tant que Directeur Général Adjoint du Groupe, en charge des activités Non-Vie France (Caisses Régionales, GAN Assurances, Mutuaide, SFPJ...) ainsi que de l'informatique.

Tout au long de sa carrière, Christian Cochennec a siégé dans de nombreux conseils d'administration, en France comme à l'international.

Entre janvier 2024 et juillet 2025, il exerce en tant que consultant indépendant, accompagnant dirigeants de mutuelles et sociétés d'assurance sur des enjeux de stratégie, de transformation et de performance économique.

Depuis le 15 juillet 2025, il est directeur général MGEN. Il fait partie également du Comité exécutif et du Comité de direction générale du Groupe VYV dont il assure les fonctions de Directeur de la stratégie, de l'audit et de l'influence.

MGEN, mutuelle fondatrice du Groupe VYV

En 2017, MGEN a co-fondé le Groupe VYV avec Harmonie Mutuelle et la MNT, pour soutenir le progrès social et agir sur l'ensemble des déterminants susceptibles d'influencer la santé : l'environnement, les modes de vie, les comportements ou encore les conditions de travail.

Aujourd'hui, le Groupe VYV est le premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.

106 500

entreprises clientes en santé et prévoyance

1 800

établissements de soin et de services

215 000

logements et 4470 logements mis en chantier en 2024

Chiffres clés du Groupe VYV



10,6 millions de personnes protégées



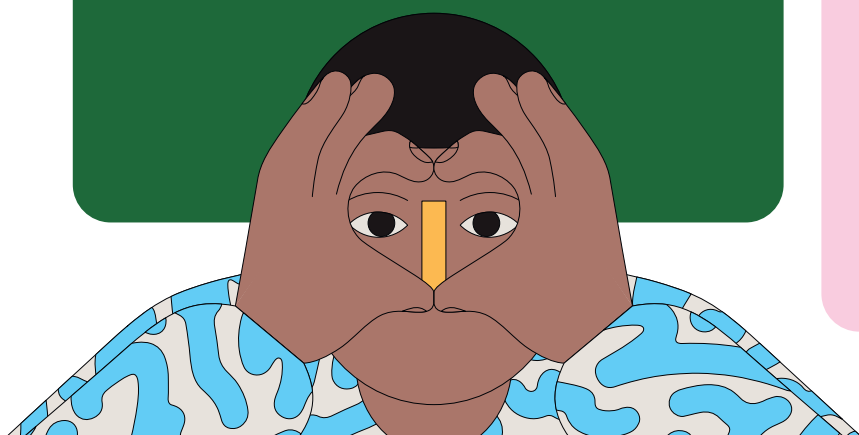
Plus de 48 000 collaborateurs (dont près de 3 000 au sein du Groupe Arcade-VYV)



10 000 élus locaux et militants sur les territoires



11,2 milliards d'euros de chiffre d'affaires (périmètre combiné du Groupe VYV en 2024)



Chapitre 2

Un acteur global de santé

MGEN rembourse, pratique et facilite la santé

Avec des offres en santé, en prévoyance, en épargne, pour l'habitat... jusqu'à la prise en charge en établissement de santé à but non lucratif, MGEN propose un accompagnement global de ses adhérents.



Offres en santé

MGEN construit des offres adaptées à chaque profil d'adhérent.

Consultations, pharmacie, analyses, soins dentaires, lunettes, soins auditifs, hospitalisation, médecines douces... : la protection MGEN garantit des remboursements performants et l'accès à un vaste réseau de professionnels de santé et d'établissements conventionnés pour réduire les dépenses.



Habitat

• Assurance Emprunteur

En cas de décès ou de perte d'autonomie, l'assurance Emprunteur MGEN permet de conserver le bien acquis.

• Prêt Installation MGEN CASDEN

Pour les moins de 36 ans, ce prêt aide l'aménagement, le paiement des frais d'agence, à s'équiper, le tout sans intérêts.

• Caution Acquisition MGEN

MGEN se porte caution auprès de la banque sur la totalité du prêt immobilier, même en cas de problème financier.



Animaux

• Santé Animale MGEN

Accessible sans examen médical préalable, cette protection prend le plus grand soin des compagnons de nos adhérents : actes vétérinaires, médicaments, chirurgie...



Prévoyance

• Assurance Obsèques

MGEN s'occupe de tout et soulage la famille des contraintes d'organisation : dernières volontés, coûts, assistance...

• Assurance décès

Versement d'un capital aux proches désignés.

• Complément d'Autonomie MGEN

Versement d'une rente ou d'un capital, services logistiques : un dispositif innovant qui permet de soutenir la personne dépendante et les proches qui l'entourent.



Épargne

• Épargne Vie

Souplesse de versement, disponibilité du capital, avantages fiscaux : l'Épargne Vie s'adresse à tous les profils d'épargnants, experts comme débutants.

• Retraite en points

Sous forme de rente à vie, de capital ou d'un mix, cette forme d'épargne est souple, fiscalement avantageuse et accessible à tous.



Juridique

• Protection juridique MGEN

Travail, consommation, habitat : une assistance illimitée par des juristes pour protéger et défendre les intérêts des adhérents MGEN.



Voyage

• Assurance VOYAGE

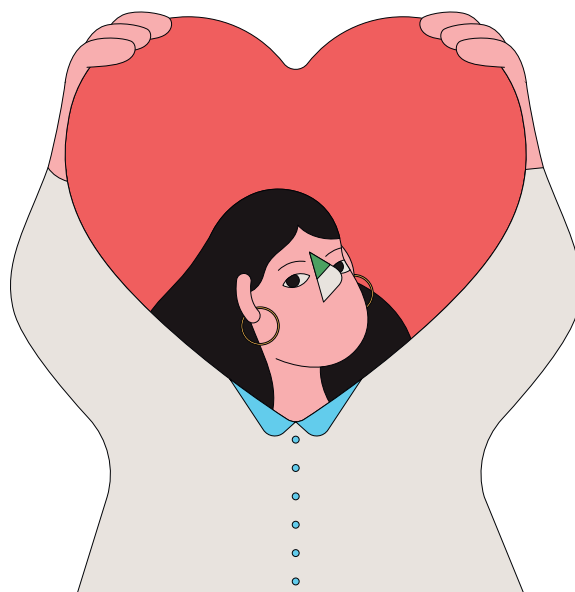
MGEN protège complètement les globe-trotteurs en cas de pépin de santé, de vol annulé, de perte de bagage...



Dépendance

• SENIORADOM

Un service de téléassistance qui veille sur les personnes âgées ou isolées, à l'intérieur comme à l'extérieur du domicile, et sécurise leur quotidien en toute simplicité.



MGEN met à la disposition de tous 1800 structures de soins et d'accompagnement mutualistes du Groupe VYV qu'elle cogère et cofinance partout en France, dont 59 lui appartiennent.

L'offre de soins qui y est proposée se caractérise par sa grande qualité et des restes à charge nuls ou maîtrisés pour les patients.

Les structures de soins et d'accompagnement du Groupe VYV sont réparties en trois Pôles



Le Pôle Produits et Services

- 221 magasins d'optique
- 66 agences de distribution de matériel médical
- 6 pharmacies
- 154 centres d'audioprothèse
- 131 agences funéraires
- 30 agences de transport sanitaire



Le Pôle Soins

- 118 centres de santé dentaire
- 21 établissements de soins de suite et de réadaptation
- 8 centres de santé
- 12 cliniques (médecine, chirurgie, obstétrique)
- 12 établissements de santé mentale



Le Pôle Accompagnement

- 180 établissements d'accompagnement des personnes âgées
- 110 crèches, établissements et services enfance famille
- 127 établissements pour personnes en situation de handicap
- 65 services d'aide à domicile

De très nombreux espaces MGEN ouverts à tous

Chaque jour, MGEN accueille ses publics
en France métropolitaine et dans les territoires d'outre-mer.

102

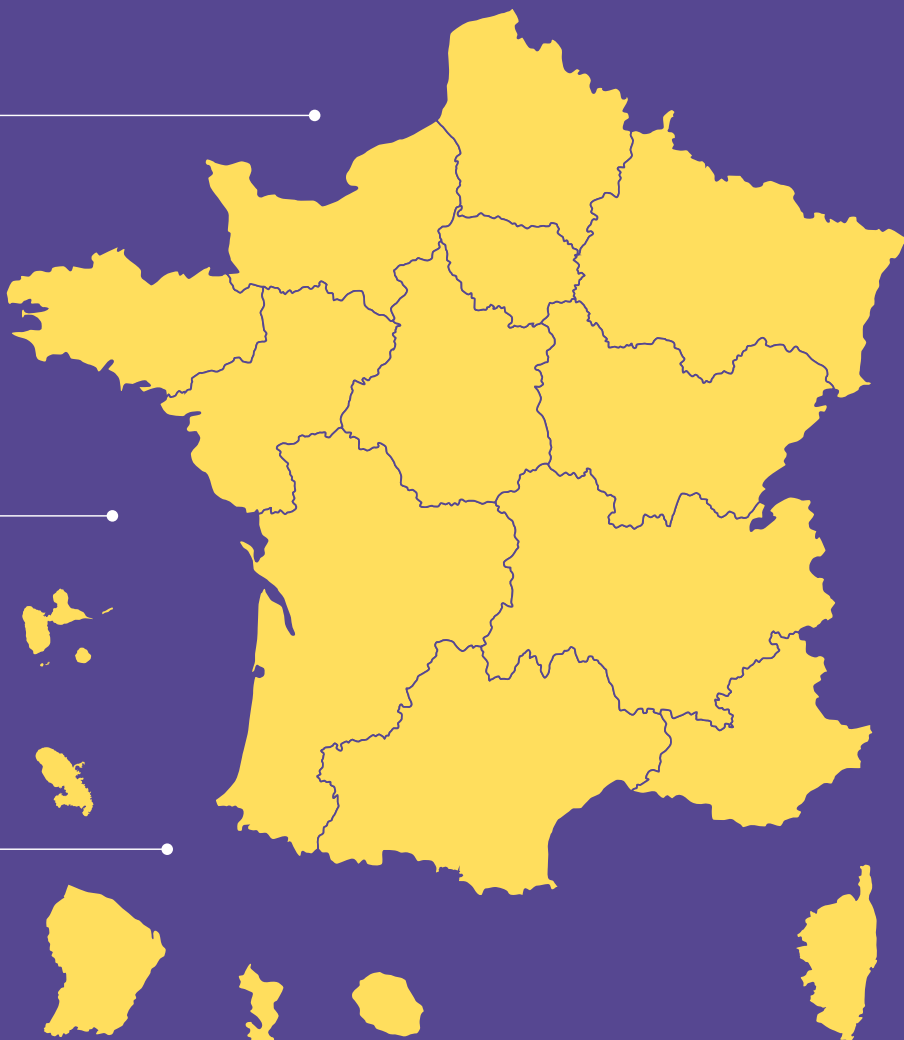
Agences

29

Espaces mutuels

10

Centres de services



Le sport-santé et la prévention

Depuis plus de 40 ans, MGEN fait la promotion du sport et de l'activité sportive au quotidien. Afin de favoriser chez le plus grand nombre l'adoption de modes de vie sains et actifs, essentiels à la santé, MGEN conduit des actions de sensibilisation auprès de ses adhérents, de ses salariés et du grand public.

MGEN diffuse des informations sur les effets bénéfiques de l'activité physique & sportive. La mutuelle apporte des conseils pour une pratique adaptée. Chaque année, MGEN s'associe à plusieurs événements sport-santé destinés à promouvoir la prévention par l'activité physique & sportive, en direction de différents publics, sur tout le territoire.



Le Programme e-santé Vivoptim

En 2015, MGEN a créé Vivoptim, programme qui associe professionnels de santé et du sport et accompagnement digital, pour faire de l'activité sportive l'une des réponses clés aux problématiques de santé. Vivoptim propose aussi des conseils personnalisés sur l'alimentation, le bien-être, la gestion du stress, les maladies chroniques, l'hospitalisation, les arrêts longs, la rééducation, les conduites addictives et les risques professionnels. Le programme est référencé dans "Mon Espace Santé" depuis 2024 (Ameli.fr).



La maison sport-santé Mon Stade

Ce complexe situé à Paris est dédié à la promotion de l'activité sportive auprès du grand public et des entreprises. Les équipes de préparateurs physiques de Mon Stade proposent des bilans de santé, des programmes d'entraînement, des actions d'éducation à la santé ainsi qu'un suivi sport sur ordonnance pour le public en Affection Longue Durée (ALD). En 2022, Mon Stade a reçu le label « Maison sport-santé » par le ministère des Sports, des Solidarités et de la Santé.

Le sport féminin

Face au constat préoccupant que 50%* des jeunes filles abandonnent la pratique sportive à l'adolescence et que seulement 38%* des femmes sont licenciées dans les fédérations sportives, MGEN s'engage résolument pour promouvoir la visibilité du sport féminin en France à travers un nouveau programme de parrainage et d'engagement sportif.

MGEN est ainsi devenue partenaire des ligues féminines de Basketball et de Handball dès la saison 2024/2025, et s'est dotée de deux nouvelles ambassadrices : **Léna Grandveau** (Metz Handball) et **Laëtitia Guapo** (Basket Landes).

MGEN renforce son investissement dans le sport amateur féminin en sponsorisant en équipements 40 clubs (y compris les DROM et Polynésie Française) dans 3 sports majeurs : basketball, football et handball (maillots, shorts et chaussettes).

Avec cette initiative, MGEN ambitionne d'augmenter la pratique sportive des femmes et des jeunes filles, réduisant ainsi les inégalités persistantes, mais aussi d'améliorer la visibilité du sport féminin dans les médias.

* Source : les chiffres clés du sport, INJEP 2023.





L'innovation au service de la santé

MGEN, première mutuelle Grand Partenaire de PariSanté Campus

Situé à Paris, PariSanté Campus est un lieu unique dédié à l'innovation et au numérique en santé au rayonnement mondial.

Les partenaires ont défini ensemble 4 chantiers prioritaires au bénéfice des adhérents MGEN : la data pour l'amélioration de la prévention et de l'accès aux soins, la sensibilisation à l'éthique du numérique à travers des actions et outils partagés, l'incubation de start-ups dans le domaine de l'assurance, du soin et de l'accompagnement et le recrutement de talents, avec les écoles partenaires de PariSanté Campus.



Vocal'iz, première application de coaching vocal

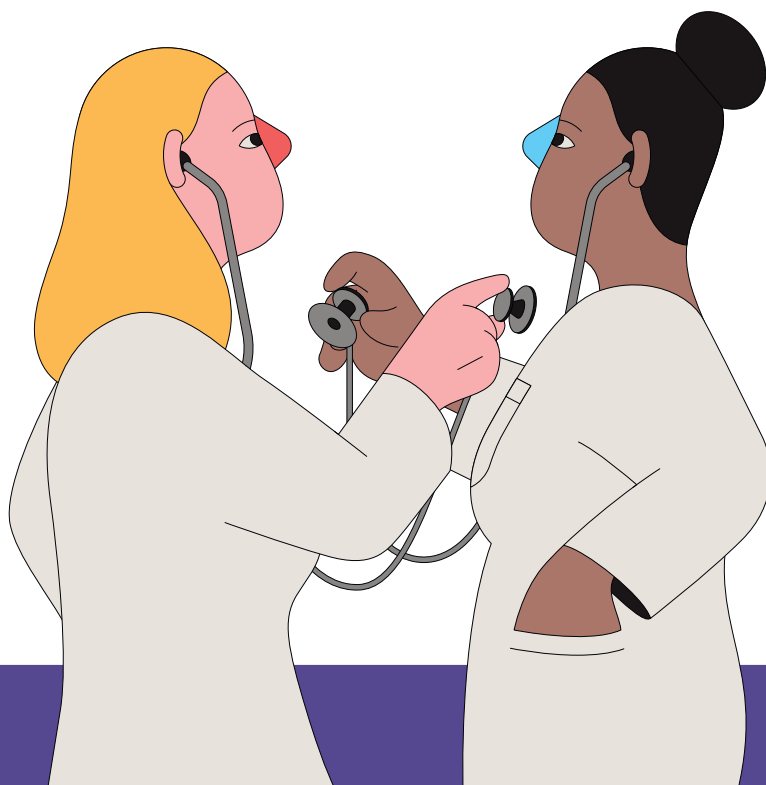
Créée par MGEN en partenariat avec l'Institut de Recherche et Coordination Acoustique / Musique (IRCAM) et la Fédération Nationale des Orthophonistes, cette application sensibilise aux thèmes de la voix et de la prise de parole en apportant des conseils et des exercices pratiques.



Une prise en charge améliorée grâce à un partenariat avec deuxièmeavis.fr

Signé en avril 2023, ce partenariat permet aux adhérents MGEN qui le souhaitent de bénéficier d'un deuxième avis médical argumenté en moins de 7 jours, sur la base des pièces composant leur dossier médical, auprès de médecins spécialistes référents dans leur domaine pour une situation médicale complexe ou un problème de santé sérieux (plus de 300 médecins référents sur plus de 700 maladies).

La Fondation d'Entreprise MGEN pour la santé publique



Créée le 1^{er} septembre 2002, la Fondation d'entreprise MGEN pour la santé publique est un organisme de recherche scientifique pluridisciplinaire en santé publique, qui réunit une dizaine d'experts parmi lesquels des épidémiologistes, des économistes de la santé, des chercheurs en promotion de la santé, des statisticiens, des doctorants, des étudiants en médecine... C'est **le seul organisme adossé à une mutuelle qui développe des travaux de recherches en santé publique et en épidémiologie.**

L'objectif des travaux menés au sein de la Fondation et diffusés auprès de la communauté scientifique et du grand public est de nourrir les connaissances sur la santé des populations et notamment celles protégées par MGEN.

Ces recherches permettent, en outre, à MGEN de suivre l'état de santé de ses adhérents et de développer des services spécifiques (Vivoptim, Vocali'z...) pour répondre à des besoins ciblés.

Depuis avril 2025, la Fondation dispose d'un entrepôt de données de santé (autorisation CNIL), afin de réaliser des recherches à partir des données des adhérents MGEN pour identifier des leviers d'amélioration en prévention et dans la prise en charge en santé. **C'est une avancée majeure au service de la connaissance et de l'innovation en santé publique.**

Chapitre 3

Aux côtés des employeurs publics pour la santé des agents

Experte des enjeux spécifiques de santé et de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) des agents, MGEN accompagne les employeurs pour contribuer au bien-être de leurs agents et personnels. Elle contribue ainsi à la performance globale et à l'attractivité du service public.



Pour le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et celui de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

MGEN déploie depuis 2003 les réseaux **Prévention - Aide - Suivi (PAS)**. Ces derniers proposent aux agents, qu'ils soient adhérents MGEN ou non, des actions individuelles et collectives de prévention et de promotion de la qualité de vie au travail : soutien psychologique, accompagnement social, formation sur les troubles musculo-squelettiques (TMS) et sur les troubles de la voix.



Pour l'hôpital public

Ces dernières années, MGEN a renforcé son action auprès de la fonction publique hospitalière afin de répondre au besoin accru d'une meilleure santé au travail. Le dispositif **Bien-Être Santé Travail (BEST)** et les partenariats avec la MNH (mutuelle nationale des hospitaliers) ainsi que le groupe mutualiste européen Relyens participent à cette dynamique.

Grâce au dispositif BEST, les employeurs et les IRP de la fonction publique hospitalière bénéficient d'un soutien au déploiement d'actions de prévention : accompagnement à l'identification des besoins, co-financement d'actions de prévention, mise à disposition d'un réseau d'intervenants de qualité...

MGEN a aussi créé avec le Fonds de la Fédération Hospitalière de France (FHF) les **Trophées de l'Impact RH**. Cette récompense vise à valoriser les bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines dans les établissements de santé, à encourager l'innovation et à contribuer à l'amélioration de la qualité de vie au travail. La remise des prix des Trophées a lieu au salon Santexpo, événement de la Fédération hospitalière de France rassemblant chaque année tous les acteurs de la santé.

Pour tous les employeurs publics



MGEN Prévention propose aux employeurs publics un accompagnement expert pour mettre en place des actions de prévention. En présentiel ou à distance, la prévention MGEN agit en éducation et promotion de la santé (Capital santé), santé et travail (prévention des troubles musculo-squelettiques, des risques psychosociaux, de la qualité de vie au travail, de la voix) ainsi qu'en conseil auprès des équipes des Ressources humaines.

Pour MGEN, donner la parole aux agents sur les transformations de la fonction publique et éclairer la décision publique en matière de gestion des ressources humaines est essentiel. C'est pourquoi la mutuelle a lancé fin mars 2023

l'Observatoire RH de la fonction publique en partenariat avec *Acteurs publics*. Cet observatoire s'appuie sur la réalisation d'une enquête semestrielle visant à recueillir la perception des fonctionnaires et des agents publics sur des problématiques touchant à leur quotidien et leur qualité de vie au travail.

Sous la forme d'un podcast, « **Paroles publiques** », MGEN a également donné la parole aux agents du service public pour permettre au grand public de découvrir leur quotidien professionnel. Infirmiers, aides-soignants, médecins, enseignants, éducateurs spécialisés, chercheuses, guides de musée, chef d'orchestre, assistantes sociales... ils ont tous en commun de servir l'intérêt général.

Le site Internet **santé-fp-travail.fr** coconstruit avec l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de Travail (ANACT) est un centre de ressources unique en France pour les acteurs de la santé au travail dans le service public.

Chapitre 4

La réforme de la protection sociale complémentaire

Les agents de la fonction publique bénéficient aujourd'hui d'une offre de protection sociale individuelle. Demain, dans le cadre de la réforme de la Protection Sociale Complémentaire (PSC), ils bénéficieront d'un contrat collectif, financièrement pris en charge à 50 % minimum par leur employeur.

Une transformation profonde de ses modèles



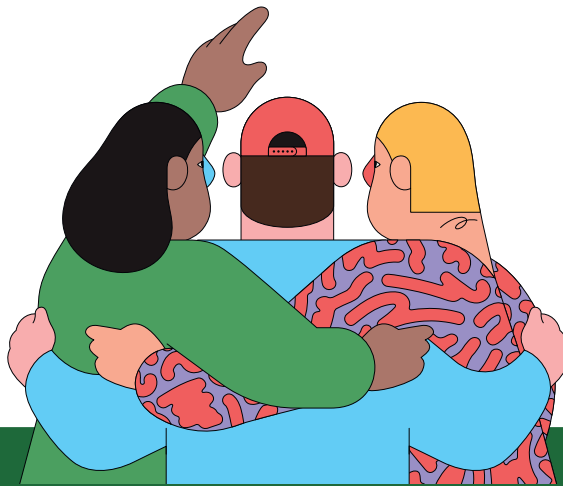
Adaptation et évolution

Pour gérer des contrats collectifs à grande échelle, la mutuelle a engagé des transformations profondes : adaptation de ses systèmes d'information, évolution de son réseau commercial, réorganisation de ses centres de services ou encore évolution de ses métiers et de l'organisation du travail.



Une nouvelle identité de marque

Depuis janvier 2023, une nouvelle identité de marque reflète ces transformations et conforte son positionnement de première mutuelle des agents du service public en protection santé et prévoyance. Sa nouvelle signature, « On s'engage mutuellement », rappelle son engagement auprès de celles et ceux qui s'engagent eux-mêmes pour l'intérêt général au sein des services publics.



De nouvelles alliances pour relever le défi de la PSC

Convaincue que les mutuelles de fonctionnaires – par leurs liens historiques et leur bonne connaissance de leurs publics – sont les plus à même d'apporter la meilleure protection sociale aux agents de la fonction publique, MGEN a choisi de nouer des alliances avec ses homologues engagés auprès d'autres ministères. Avec ses partenaires, MGEN propose des réponses communes à certains appels d'offres.

Les rapprochements avec la **MGP** (Mutuelle des forces de sécurité), la **MGAS** (Mutuelles générale des Affaires sociales) et la **MNH** (Mutuelle nationale des Hospitaliers), s'inscrivent ainsi dans la suite logique et dans le respect d'autres partenariats, comme celui avec la **MAEE** (Mutuelle des Affaires Étrangères et Européennes), ou encore celui noué avec **Relyens**. MGEN maintient cette approche d'ouverture vis-à-vis des mutuelles qui souhaiteraient également s'inscrire dans cette voie, tout en demeurant autonomes et indépendantes.

Avec ses partenaires, MGEN a remporté les appels d'offre des ministères de la Culture ; Sociaux ; de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche ; des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative ; de l'Intérieur ; de l'Europe et des Affaires étrangères.

Chapitre 5

Un engagement historique en faveur du progrès social et de la transition écologique

Des prises de position et actions concrètes pour la santé des femmes

Accouchement sans douleur, éducation sexuelle, consultations d'orthogénie, remboursement de l'IVG, PMA pour toutes... À travers ses prises de position et ses actions, MGEN est engagée depuis sa création pour une meilleure prise en charge de la santé des femmes.

Depuis 2022, la mutuelle est partenaire de la start-up **Lyv** qui propose une solution de prise en charge de l'**endométriose**.

À l'automne 2023, elle a dévoilé les résultats de la deuxième édition de sa vaste enquête sur les Français et la **ménopause** réalisée avec Kantar, en partenariat avec la **Fondation des Femmes**. La mutuelle entend contribuer ainsi à briser les tabous et faire évoluer la prise en charge de son impact sur la vie des femmes (santé, travail, vie personnelle).

MGEN et la santé des femmes

Années 1950

Soutien aux premières consultations d'orthogénie (ancêtre du planning familial).

1976

Dès le vote du droit à l'interruption volontaire de grossesse, MGEN propose son remboursement dans ses offres, avant qu'il ne soit proposé par l'Assurance

Maladie. *(Inscription dans la loi constitutionnelle du 8 mars 2024 relative à la liberté de recourir à l'interruption volontaire de grossesse)*

2011

MGEN lance une pétition nationale contre les fermetures de centres d'IVG et de planning familial.

Depuis 2016

MGEN soutient la Chaire « Sport Santé Bien-Être » de l'université de Poitiers dans ses recherches sur les troubles cardiovasculaires des femmes.

2017

- MGEN prend publiquement position en faveur de la « PMA pour toutes » qui sera votée 4 ans plus tard.
- MGEN s'associe à la Fondation des Femmes (étude sur la ménopause, course Nuit des relais).

2022

Partenariat avec Lyv via le lancement d'un programme expérimental de prise en charge de l'endométriose auprès d'adhérentes, de collaboratrices et de militantes MGEN.

2024

Pour informer et libérer la parole sur la ménopause, MGEN a proposé un cycle de conférences en ligne ouvertes à tous, accessibles en replay.



MGEN précurseur sur la prise en charge de la santé mentale

MGEN occupe une place de référence en matière de prise en charge de la santé mentale. Sur ce sujet, elle propose une approche globale qui repose sur des actions de prévention, une détection précoce des troubles psychiques, une prise en charge des épisodes légers grâce au forfait psy et des épisodes sévères avec les établissements MGEN, jusqu'à la réinsertion des patients et leur retour à l'emploi.

- **Côté offre de soins**, MGEN dispose de 11 établissements, répartis sur tout le territoire, ouverts à tous. Ils évoluent en fonction de leur contexte territorial et vers une prise en charge renforcée des adolescents et jeunes adultes. Ils développent des offres spécifiques, le plus souvent dans le cadre de partenariats avec d'autres acteurs du territoire, notamment dans le champ de la réhabilitation psychosociale.
- **Côté complémentaire santé**, MGEN propose, depuis le 1^{er} mai 2021, le remboursement à hauteur de 60 euros de 4 consultations de psychothérapie, qui s'ajoute au forfait psychothérapie MGEN (prise en charge de 15 à 20 euros par consultation de psychothérapie, jusqu'à 20 consultations par an).



Pour une fin de vie libre et choisie pour tous

Dès 1994, MGEN a créé sa première unité de soins palliatifs et, le premier réseau départemental de soins palliatifs en France en 1997.

La mutuelle s'engage depuis 2022 pour une fin de vie libre et choisie au travers d'un groupe de travail dédié (4000 militants/salariés et plus de 3000 adhérents), la publication d'une grande enquête nationale avec l'Ifop et d'un manifeste avec des recommandations concrètes.

En 2023, la réalisation de « La vie jusqu'au bout », une web série sur l'unité de soins palliatifs de l'Institut MGEN La Verrière et la création d'un **Pacte progressif Fin de vie**, avec près d'une trentaine d'organisations et associations issues de la société civile confortent cet engagement.



Soutien des entreprises à fort impact social

MGEN a associé son expertise à celles de **makesense** et de **Serena**, deux acteurs majeurs de l'entrepreneuriat à impact et de l'investissement. Ensemble, ils ont créé **Racine²** en février 2022, un fonds d'investissement responsable de 80 millions d'euros qui a pour ambition de soutenir des entreprises à fort potentiel d'impact dans leur démarrage et leur croissance, grâce à des financements allant de 500 000 à 3 millions d'euros.

Racine² investit dans des entreprises situées à 80 % en France et autour de quatre axes majeurs : accroître l'activité physique et sportive, améliorer les modes de vie au quotidien, préserver l'environnement et ses liens avec la santé et rendre l'éducation accessible à tous.

Pour leurs premiers investissements, MGEN, makesense et Serena ont sélectionné les start-ups Carbonfarm, Educ up, Helios, Kelvin, Lokki, May, Santé Académie, Deski et Riverse.



Une stratégie climat ambitieuse et un objectif de 1,5°C

MGEN est la première mutuelle française à s'être engagée dans une démarche vertueuse d'économie d'énergie.

La réduction de son empreinte carbone est une priorité de longue date.

En 2022, MGEN a retravaillé son plan stratégique afin de positionner la protection de l'environnement en tant que sujet prioritaire.

En 2023, MGEN a réalisé son bilan carbone sur l'année 2022 en allant plus loin que la méthodologie classique. MGEN a cherché à mesurer l'impact des prestations santé remboursées auprès de ses adhérents (journées d'hospitalisations, médicaments, soins médicaux, actions sociales...).

En 2023, 90% des sites de la mutuelle ont calculé leurs impacts CO₂.

Suite au calcul de son bilan carbone, MGEN a enclenché la construction de sa **stratégie climat** à horizon 2030

en suivant la **méthodologie ACT Pas à Pas de l'ADEME**, préconisée par le ministère de la Transition écologique.

Cette stratégie se structure autour de 3 piliers :

- Réduire l'impact carbone de ses investissements.
- Réduire l'impact carbone de notre fonctionnement interne.
- Accompagner son écosystème sur le chemin de la décarbonation.

Face à l'urgence climatique, MGEN se dote d'une stratégie globale et ambitieuse, assortie d'un objectif à la hauteur des enjeux : diminuer considérablement son impact carbone afin de s'inscrire dans l'effort collectif appelé par l'Accord de Paris pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°C par rapport à l'ère préindustrielle.

Chapitre 6

Une politique RH engagée et responsable

Promotion de l'égalité Femmes-Hommes

Agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes est un engagement global et durable pour MGEN, en témoignent les nombreux partenariats et actions, avec en point d'orgue un nouvel accord pour l'égalité professionnelle, signé en 2024 qui pose les bases d'un plan d'action triennal avec la poursuite et l'amplification du plan d'action initié lors du précédent accord de 2021.



En 2024, MGEN s'est fixé comme axe prioritaire de travailler sur l'évolution de toutes les femmes, avec deux types d'actions déployés : des rôles modèles pour inspirer et tracer la voie (podcasts internes, tables rondes, etc.), ainsi qu'un programme "Alignées" ouvert à toutes les femmes, salariées et militantes, pour les accompagner dans leur réflexion sur leur trajectoire professionnelle, leur permettre de dépasser certaines croyances limitantes et des barrières spécifiques aux carrières des femmes.

Le développement de sa marque employeur, qui promeut la diversité et la mixité, le recrutement de femmes à des postes à forte responsabilité au siège comme en région, et le taux de féminisation du conseil d'administration (53%) témoignent de cette dynamique.



60 % c'est le taux de féminisation du comité de direction.

53 % de femmes au conseil d'administration.



98 c'est l'index de l'égalité professionnelle Femmes-Hommes (92 en 2021).

74 % de femmes et 57 % de femmes cadres dans nos effectifs fin 2024.

Employez-nous ! La marque employeur MGEN

Avec des recrutements dans des secteurs parfois en tension ou dans des bassins géographiques non dynamiques, MGEN a besoin d'acquérir de nouvelles expertises pour mieux anticiper et accompagner la transformation de ses métiers. Aussi, elle a choisi de donner un nouvel élan à sa marque employeur. Cette nouvelle campagne, entièrement incarnée par ses collaboratrices et collaborateurs, donne à voir son potentiel et son attractivité. Commerciaux, managers, gestionnaires de projets, développeurs

informatiques, experts du digital et en agilité, infirmiers, aides-soignants, médecins, assistants médicaux... tous sont invités à faire le choix MGEN, pour une adoption mutuelle.

Riche de **plus de 330 métiers** dans les domaines de la protection sociale, du soin, de l'accompagnement et des fonctions support, MGEN s'affirme ainsi en employeur responsable, qui entend développer et favoriser la diversité et la complémentarité des profils qui font d'elle une entreprise unique.

Pour une meilleure prise en compte de la maladie au travail

En juin 2022, MGEN s'est engagée aux côtés de Cancer@Work en faveur du maintien dans l'emploi des personnes touchées directement ou indirectement par un cancer ou une maladie chronique. Cette décision s'est concrétisée par la signature de la Charte Cancer@Work par Fabrice Heyriès, directeur général MGEN, et Anne-Sophie Tuszyński, fondatrice et administratrice du Club Cancer@Work.

À l'automne 2023, MGEN a proposé à ses collaboratrices et militantes atteintes d'endométriose un accès gratuit au programme Lyv. Cet accompagnement inclut une information complète vérifiée scientifiquement par des spécialistes et un programme appelé School of Endo®, qui permet, sur six mois, de bénéficier d'un accompagnement multidisciplinaire (compréhension de la maladie, alimentation, vie intime, activité physique...).

Soutien des salariés MGEN volontaires à la réserve opérationnelle

En mai 2023, la **Garde nationale** et MGEN ont signé une convention de partenariat. La mutuelle entend faciliter la contribution sociétale de ses collaborateurs qui ont choisi de s'engager au sein de la Garde nationale tout en travaillant. Convaincue que l'expérience de réserviste permet à ses équipes d'acquérir de nouvelles

compétences, la mutuelle souhaite promouvoir cet engagement dans l'entreprise en octroyant jusqu'à 16 jours par an à ses collaborateurs - soit le double de l'obligation légale - et en maintenant leur rémunération pendant cette période. MGEN se voit ainsi attribuée la qualité de « partenaire de la Défense nationale ».

Fondée en 1946, MGEN est aujourd'hui la première mutuelle des agents du service public.

Son positionnement unique en France lui permet de gérer l'assurance maladie et la complémentaire santé et prévoyance de plus de 4,6 millions de personnes, bénéficiaires d'un contrat individuel ou collectif. Au-delà d'être un guichet unique pour le remboursement des soins, MGEN accompagne globalement ses adhérents : de la prévention des risques pour leur santé physique et mentale, à leur prise en charge en établissement de santé.

Elle met en effet à la disposition de tous 1800 structures de soin et d'accompagnement mutualistes qu'elle cogère et cofinance partout en France, dont 59 appartiennent à MGEN. Avec plus de 9000 collaborateurs et 2200 militants, présents dans tous les départements français, le collectif mutualiste MGEN agit au plus près des adhérents, à chaque moment de leur vie, avec des offres personnalisées et des services innovants.

Expert des enjeux spécifiques de santé et de qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) des agents, MGEN accompagne également les employeurs pour le bien-être des personnels et contribue ainsi à la performance globale et à l'attractivité du service public.

Par son histoire et son modèle non lucratif, MGEN est un acteur de l'économie sociale et solidaire (ESS) reconnu pour son engagement dans les grands enjeux sociétaux, de l'accès à l'IVG hier à celui d'une fin de vie libre et choisie aujourd'hui. Depuis 2017, MGEN est aussi membre fondateur du Groupe VYV, premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.



MGEN. Première mutuelle des agents du service public

→ Vous avez des questions ?



mgen.fr / presse.mgen.fr



pressemgen@mgen.fr



[@mgenofficiel](https://www.instagram.com/mgenofficiel)

Document réalisé par la direction de la communication MGEN.

MGEN, membre du Groupe VYV, est une mutuelle régie par le Code de la mutualité et la première mutuelle en cotisations individuelles. Classement Argus d'Assurance, oct. 2024.

DIRCOM MGEN-2508-BROCH-DP institutionnel - © crédit photos : Gettyimages / FFBB-Julien Bacot / Hervé Thouroude - © illustrations : Camilo Huinca

